

Règlement particulier du tournoi des vieux t'amis du BCMJ du 9 juin 2018

1. Le juge arbitre du tournoi sera Régis Sicart.
2. Ce tournoi est national et se déroulera conformément au règlement de la F.F.B.a.D. des compétitions. Toute inscription à ce tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement.
3. Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la F.F.B.a.D dans la catégorie vétérans.
Les joueurs vétérans non classés ou classés N, R, D et P pourront s'inscrire au tournoi du BCMJ.
4. Les tableaux proposés seront Doubles Hommes, Doubles Dames et Doubles mixte.
Le tournoi a lieu sur un seul jour, le samedi. Le matin aura lieu les tableaux de double homme et double dame vétérans et l'après-midi les tableaux de double mixte.
5. Tous les tableaux se joueront en poules uniques.
L'organisateur se réserve le droit de modifier les tableaux, en accord avec le juge arbitre, pour le bon déroulement de la compétition.
Suivant le nombre de paires, les tableaux vétérans seront répartis entre vétérans-, vétérans et vétérans+. Le nombre de paires par poule sera idéalement de 4 ou 5.
Les participants seront répartis dans les tableaux selon leurs niveaux de jeux établis à partir de leurs classements par CPPH au 1^{er} juin 2018. Le classement d'une équipe est calculé sur la base de la moyenne du CPPH des 2 joueurs composant cette équipe.

Tous les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points conformément aux règles de scoring.
6. Le nombre de participants sera limité à 150 joueurs.
En cas de surnombre, les critères appliqués dans l'ordre seront les suivants :
 - Les inscriptions non complètes seront refusées
 - Le cachet de la poste des enveloppes avec les fiches d'inscriptions complètes.
7. La date limite de réception des inscriptions est le 29 mai 2018, le cachet de la poste faisant foi. Le tirage au sort sera effectué le samedi 2 juin 2018.
Les désistements après le 2 juin 2018 ne seront pas remboursés s'ils ne sont pas justifiés.
Les frais d'inscriptions s'élèvent à 13.00€ pour un tableau et à 18.00€ pour 2 tableaux. Toute inscription non accompagnée du règlement sera considérée comme incomplète.
Les inscriptions sont à envoyer à Sophie Joly, Résidence le Château, 32 rue de la forteresse Bâtiment P4, Appartement 61 33290 Blanquefort.

8. Les volants sont à la charge des joueurs et le volant officiel pour la compétition est : le Babolat n° 3 pour les N, R, D et P et le Babolat Cup pour les NC.
9. L'arbitrage s'effectuera en auto arbitrage dans les poules.
10. Les matchs devront commencer 3 minutes après l'appel des joueurs sur le terrain, passé ce délai tout joueur absent pourra être déclaré forfait par le juge arbitre. Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes.
11. Pendant le match, un volant touchant le plafond ou un autre obstacle suspendu sera remis une fois au service avant d'être déclaré faute et sera déclaré faute en cours d'échange.
12. Le présent règlement sera affiché dans la salle.